

Soigneur animateur d'établissements zoologiques

RNCP37852 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42024, 42608
Code(s) ROME	A1501, A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2025

Certificateur(s)

LEGTA DE FIGEAC · SIRET : 19460490600017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier de soigneur animalier a évolué pour devenir de plus en plus diversifié et complexe. Il s'agit en effet aujourd'hui d'assurer les activités de suivi et de soin des animaux (alimentation, nettoyage des enclos et bâtiment, entraînement, etc.), les activités d'accueil et d'animation auprès des publics, mais aussi l'entretien et l'aménagement des espaces de l'établissement. D'où le métier de « soigneur-animateur » qui englobe la totalité des activités réalisées.

ACTIVITÉS VISÉES

Suivi et soin quotidien des espèces animales des établissements zoologiques dans le respect des consignes et du bien-être animal

Mise en œuvre des techniques professionnelles modernes auprès des animaux des établissements zoologiques

Communication professionnelle auprès des publics des établissements zoologiques

Aménagement et entretien des espaces des établissements zoologiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Contrôler l'état du milieu de vie et le cheptel avant toutes interventions afin d'assurer le bien-être et la sécurité

Mettre en œuvre la prophylaxie (sanitaire et médicale) selon les protocoles et en fonction des espèces

Assurer la traçabilité de ses observations avec les outils mis à disposition par l'établissement zoologique dans l'objectif d'un suivi quotidien

Assurer l'alimentation des animaux des établissements zoologiques selon les protocoles et les spécificités de chaque individu

Déplacer les animaux selon le protocole de chaque espèce en vigueur dans l'établissement zoologique dans le respect du bien-être animal

Assurer la mise en œuvre des plans d'élevages des espèces selon les missions de conservation des établissements zoologiques

Suivre à moyen et long terme le bien-être des animaux de l'établissement zoologique grâce aux tableaux de suivi et à la participation aux « commissions bien-être »

Mettre en œuvre en équipe un programme d'enrichissement pour assurer le bien-être animal selon les moyens de l'établissement zoologique

Mettre en œuvre en équipe un programme d'entraînement pour assurer le bien-être animal selon les objectifs de l'établissement zoologique

Assurer la contention des animaux avec le matériel adapté pour assurer leur suivi médical ou leur transport
Renseigner les visiteurs de l'établissement zoologique en prenant en compte la diversité des publics (étrangers, handicap...)
Créer une animation pédagogique sur une thématique adaptée aux différents publics de l'établissement zoologique
Réaliser des prestations de l'établissement zoologique (animations, démonstrations, ateliers pédagogiques, soigneur d'un jour...) en prenant en compte la diversité des publics (étrangers, handicap...) et avec le matériel adapté.
Réaliser l'entretien de la végétation de l'établissement zoologique avec le matériel adapté
Entretenir le matériel couramment utilisé lors de l'aménagement ou de l'entretien des espaces en sécurité.
Participer à l'aménagement et entretien d'infrastructures en réalisant les travaux avec le matériel et matériaux adaptés

Blocs de compétences

RNCP37852BC01 — Suivre et soigner les animaux des établissements zoologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler l'état du milieu de vie et le cheptel avant toutes interventions afin d'assurer le bien-être et la sécurité
Mettre en œuvre la prophylaxie (sanitaire et médicale) selon les protocoles et en fonction des espèces
Assurer la traçabilité de ses observations avec les outils mis à disposition par l'établissement zoologique dans l'objectif d'un suivi quotidien
Assurer l'alimentation des animaux des établissements zoologiques selon les protocoles et les spécificités de chaque individu
Déplacer les animaux selon le protocole de chaque espèce en vigueur dans l'établissement zoologique dans le respect du bien-être animal
Assurer la mise en œuvre des plans d'élevages des espèces selon les missions de conservation des établissements zoologiques
Suivre à moyen et long terme le bien-être des animaux de l'établissement zoologique grâce aux tableaux de suivi et à la participation aux « commissions bien-être »
Mettre en œuvre en équipe un programme d'enrichissement pour assurer le bien-être animal selon les moyens de l'établissement zoologique
Mettre en œuvre en équipe un programme d'entraînement pour assurer le bien-être animal selon les objectifs de l'établissement zoologique
Assurer la contention des animaux avec le matériel adapté pour assurer leur suivi médical ou leur transport

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 1 : Entretien d'explicitation basé sur les situations professionnelles quotidiennes rencontrées en entreprise
Epreuve 2 : Entretien d'explicitation basé sur une proposition d'amélioration d'une situation professionnelle rencontrée en entreprise
Epreuve 3 : Entretien d'explicitation basé sur la mise en œuvre d'un programme d'entraînement et contention d'animaux réalisées en centre de formation ou en entreprise

RNCP37852BC02 — Communiquer en tant que professionnel auprès des publics des établissements zoologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Renseigner les visiteurs de l'établissement zoologique en prenant en compte la diversité des publics (étrangers, handicap...)
Créer une animation pédagogique sur une thématique adaptée aux différents publics de l'établissement zoologique
Réaliser des prestations de l'établissement zoologique (animations, démonstrations, ateliers pédagogiques, soigneur d'un jour...) en prenant en compte la diversité des publics (étrangers, handicap...) et avec le matériel adapté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle ou reconstituée de communication auprès des publics des établissements zoologiques

RNCP37852BC03 — Aménager et entretenir les espaces des établissements zoologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'entretien de la végétation de l'établissement zoologique avec le matériel adapté
Entretenir le matériel couramment utilisé lors de l'aménagement ou de l'entretien des espaces en sécurité

Participer à l'aménagement et entretien d'infrastructures en réalisant les travaux avec le matériel et matériaux adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 1 : Mise en situation réelle ou reconstituée d'entretien de la végétation

Epreuve 2 : Mise en situation réelle ou reconstituée d'aménagement d'enclos

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'une certification professionnelle spécialité « Soigneur Animateur d'Etablissements Zoologiques » peut exercer ses fonctions au sein d'une structure publique ou privée qui héberge des animaux :

- établissements zoologiques généralistes (parc zoologique, parc animalier, ménagerie, etc.) ou spécialisés (volerie, aquarium, reptilium, etc.) ;
- fermes pédagogiques ;
- réserves zoologiques ;
- centre de sauvegarde de la faune sauvage.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Soigneur

Soigneur animalier

Soigneur animateur

Responsable de secteur (après évolution de poste)

Chef animalier (après évolution de poste)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le soigneur-animateur d'établissements zoologiques, évolue dans un contexte réglementaire en lien avec les articles L411, L412 et L413 du code de l'environnement.

Dans le cadre de l'exercice de son métier, le soigneur animateur peut être amené à transporter des animaux. Cette activité est règlementée à l'échelle européenne et française par le Règlement CE N°1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004, relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 783 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	68 957
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur

OU

Justifier d'un an d'activité dans le secteur professionnel visé par la certification

OU

Justifier de trois ans d'activité professionnelle tout secteur confondu

L'expérience professionnelle en lien avec les animaux (d'établissements zoologiques, d'élevage, ou domestiques) est recommandée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury délivrant la certification est composé de 3 personnes :

- Un responsable animalier d'un établissement zoologique, en qualité de président du jury de certification ;
- Un salarié d'un établissement zoologique ;
- Un membre de l'équipe éducative du CFAA-CFPPA du Lot n'intervenant pas dans le dispositif de formation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury délivrant la certification est composé de 3 personnes :

- Un professionnel d'un établissement zoologique, en qualité de président du jury de certification ;
- Un salarié d'un établissement zoologique ;
- Un membre de l'équipe éducative du CFAA-CFPPA du Lot n'intervenant pas dans le dispositif de formation.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 958 €
Selon la branche	5 880 € – 10 776 €
Prise en charge	Branches concernées
7 958 €	Valeur par défaut · 207 branches
10 776 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
5 880 €	CPNE de l'agriculture, CPNE des MFR
9 284 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2025
Date de dernière délivrance possible	19/07/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	28	0	74 %	—

2021	27	0	90 %	61 %
2020	28	0	85 %	56 %
2019	26	1	78 %	55 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13677

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41405

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://animapole.fr/project/cp-saez/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37852/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	19
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	53 %
Période	05/2024 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	19
Montant total engagé	82 378 €
Coût moyen par dossier	4 336 €
Durée moyenne	1200 h
Période	02/2024 – 04/2025
France Travail	41 %
France compétences	36 %
Reste à charge titulaire	22 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.